

Le 9^e Conseil Municipal des Jeunes



Les élèves des trois écoles élémentaires leersoises ont voté pour élire leur nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

4-5 ► RETOUR EN IMAGES

6-7 ► TRAVAUX

Travaux et chantiers



Le parking du centre et la gare de bus sont terminés.

Mise en place de la fibre
Aménagement du plan d'eau de l'ÉHPAD

8-9 ► JEUNESSE

Le 9^e Conseil Municipal des Jeunes est élu pour deux ans
Deux journées dédiées au devoir de mémoire

10 à 13 ► ACTION SOCIALE

Assistante maternelle, un métier et une passion
Violences conjugales, il est urgent d'agir!
Semaine bleue 2019, le SIDPA récompensé
Repas à thème de la résidence *Les quatre vents*
Plan d'alerte *Grand froid*
Vaccination contre la grippe

14 ► VIE ÉCONOMIQUE

La « nouvelle » poissonnerie leersoise
Connaissez-vous le « vrai pain du village » ?
Des chambres d'hôtes chez *Tendance et Fraicheur*

15 ► VIE MUNICIPALE

Pierre Deron nous a quittés
Plusieurs changements au sein du Conseil municipal

16-17 ► CADRE DE VIE

Toujours plus d'adeptes du compostage
Défi *Familles Zéro Déchet*
Demandez la photo thermique de votre façade
Résultats du concours des maisons fleuries 2019
Des parcelles disponibles aux jardins familiaux

18 ► CULTURE

Nathanaël Delepeleire entre au conservatoire de Roubaix

19 ► SPORT

Labellisation de l'école de football féminine

20 ► VIE ASSOCIATIVE - INFOS PRATIQUES

Formations sécurité incendie
Soirée du bénévolat
Don du sang : Collectes 2020
Inscriptions à l'école 2020-2021
Inscriptions à la cérémonie des couples jubilaires

21 ► AGENDA

22-23 ► TRIBUNES - ÉTAT CIVIL

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès
Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert
Mise en page : Frédéric Fouriaud
Photos : Service Communication
Édition : Mairie de Leers
Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)
Dépôt légal : Décembre 2019
Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers
Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr
Ouverture
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h
Permanence du maire
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■  Ville de Leers ■ www.passculture.net



Disposition en période pré-électorale

En raison de la période pré-électorale, le Leers infos ne fait plus paraître l'éditorial du maire.



Élections municipales 2020

Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 7 février 2020.

Les 15 et 22 mars 2020, les nouveaux conseils municipaux seront élus. Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales sont prévues.



Ce qui change

► L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines de la date du scrutin. Pour les prochaines municipales, le délai est fixé au 7 février 2020. La date du 31 décembre de l'année précédente n'est donc plus la règle.

► La possibilité de vérifier sa situation électorale en ligne grâce à la mise en place du répertoire électoral unique (tenu par l'INSEE). Chaque citoyen peut vérifier qu'il est

bien inscrit et connaître son bureau de vote directement en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

► L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen peut s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Il est impossible de voter sans que son nom soit porté sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire d'en faire la demande. Si vous avez déménagé, vous devez donc vous inscrire pour pouvoir voter. Pensez-y!

Faites partie d'un bureau de vote!

Les élections municipales nécessiteront la présence d'assesseurs bénévoles qui assisteront les présidents des bureaux de vote, participeront à leur bon fonctionnement et vérifieront la régularité des opérations de vote. Pour assurer cette mission citoyenne, il suffit juste d'être inscrit sur les listes électorales de la commune (pas nécessaire d'appartenir à une formation politique). Vous pouvez également être scrutateur en charge du dépouillement après la clôture du scrutin.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service Élections de la mairie au 03 20 200 600.

4 Retour en images



◀ Les Allumoirs

Chaque année à Leers, l'arrivée de l'automne est marquée par la traditionnelle fête des Allumoirs.

À la tombée de la nuit, le 5 octobre, le stade s'est illuminé de centaines de lanternes et lampions portés par les enfants de la commune, plus nombreux chaque année, accompagnés de leurs parents. Les jeunes ont reçu chacun des friandises et un ticket de ducasse.

► Salon des Artistes-peintres

Tous les deux ans, la Ville de Leers propose un salon dédié aux artistes peintres. La troisième édition s'est déroulée les 5 et 6 octobre derniers à la salle municipale du centre.

33 artistes ont présenté chacun quatre de leurs œuvres réalisées en pastels, aquarelles, huiles, acryliques, cires sur toile, fusain ou encore sculptures...

Un beau week-end de plaisir pour les amateurs d'art!



▼ Lutte contre la Leucodystrophie



Le 17 octobre dernier, l'école Léonard de Vinci a participé à l'action « *Mets tes baskets et bats la maladie* » de l'Association Européenne contre les Leucodystrophies. Plus connue sous le nom d'ELA, elle regroupe des malades et leur famille qui s'unissent pour lutter contre ces maladies rares. Les élèves, accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants, ont marché jusqu'au moulin en guise de solidarité. 800 euros ont été récoltés et reversés à l'association. Merci à eux pour cette implication!



▲ Concert chant choral Blin/Péri

Le 18 octobre dernier, les élèves de l'école Blin-Péri ont fait entendre leurs voix à la salle André Kerkhove lors d'une prestation chants-chorale (initialement prévue en juin). Les enfants de CE1 à CM2 ont régalé l'auditoire avec une sélection de chansons de variété française.

Salon Arts & Loisirs ►

La 49^e édition du salon Arts et Loisirs s'est déroulée les 16 et 17 novembre à la salle André Kerkhove. C'est le rendez-vous idéal pour les amateurs d'activités manuelles et d'œuvres originales. 26 artisans et 6 associations y ont exposé leurs créations. Sur le thème des sculptures d'art folklorique mexicain, les Alebrijes, 126 enfants ont participé au traditionnel concours de dessin organisé par l'Association des Familles. Ils ont été récompensés à l'Hôtel de Ville le 6 décembre.



▼ Concert Gospel Glory

Le dimanche 10 novembre, le groupe *Gospel Glory* formé de 4 musiciens et 6 choristes a fait vibrer l'église Saint-Vaast, remplie pour l'occasion. Participation du public obligatoire puisque les paroles des chansons (en anglais) étaient projetés sur grand écran. Deux rappels furent nécessaires pour clore ce beau moment de partage!



Travaux et chantiers

Clos des Ateliers

Le programme de construction de 86 logements, répartis en trois immeubles, sur l'ancienne friche industrielle Deprat, s'est achevé dans les délais prévus par le constructeur.



Réalisés dans le respect des équilibres environnementaux et architecturaux de notre ville, les nouveaux immeubles s'intègrent harmonieusement dans l'environnement.

Les 56 logements en accession à la propriété, répartis en deux bâtiments, ont été remis à leurs propriétaires au début de l'été. Quant aux 30 logements sociaux, ils ont été attribués aux locataires en octobre.

Les aménagements extérieurs ont été réalisés mais ils apporteront à l'ensemble son aspect final lorsque la végétation aura poussé.

Cœur de Ville : c'est fini !

Au début de l'automne, le chantier est entré dans une nouvelle phase, celle des travaux de la rue Molière. Des trottoirs y ont été aménagés et la chaussée élargie pour permettre la création de nouvelles places de stationnement le long du futur parc.

Les finitions du chantier ont eu lieu fin novembre : ils concernent les deux carrefours qui ont été surélevés et achevés en enrobé rouge. Le carrefour accidentogène entre les rues Roger Salengro, Joseph Leroy et des Patriotes a fait l'objet d'un nouvel aménagement faisant disparaître le décrochement et améliorant la sécurité.

À l'issue des travaux, une zone 30 sera mise en place rue Roger Salengro. La nouvelle gare de bus, équipée de quatre quais, sera en service à partir du 6 janvier. À cette date, les bus *Ilévia* cesseront de stationner sur la place Lucien Demonchaux qui conservera de simples arrêts



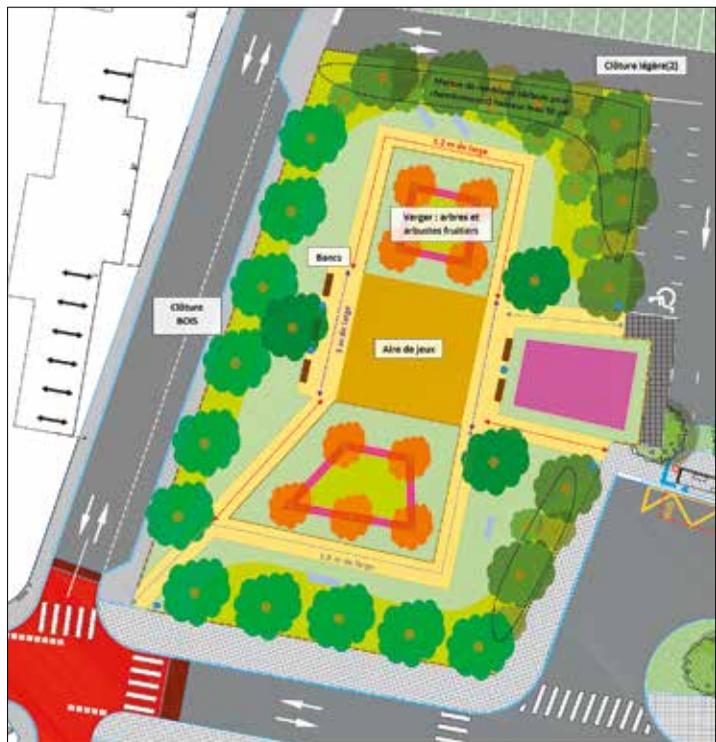
Les dernières finitions de la nouvelle gare de bus.

L'opération de redynamisation du centre-ville sera totalement achevée après la réalisation du parc.

L'aménagement du parc à partir de janvier

Le nouvel espace vert situé à l'angle des rues Roger Salengro et Molière disposera d'un verger avec des arbres et arbustes fruitiers, d'une aire de jeux et de bancs au sein d'un jardin arboré. Les travaux de ce nouveau lieu de détente et d'activités physiques vont commencer en janvier pour une durée de trois mois.

Coût : 160 000 €



Plan du futur parc.

Un nouveau programme de cavurnes

Pour répondre à la demande des Leersois, un nouveau programme de 30 cavurnes a été réalisé au cimetière *La Croix des Bergers*. Il complète une première tranche.

Coût : 30 000 €



Au Centre Technique Municipal

Le déménagement avait eu lieu durant l'été. L'installation des ateliers municipaux, rue de la Plaine, vient de s'achever avec la pose d'une porte sectionnelle et d'un portail ainsi que la remise en peinture de la façade.

Un moulin... plus blanc

Le chantier s'est étalé sur une bonne partie de l'été. Les travaux au moulin sont terminés. L'édifice a retrouvé sa couleur blanche après l'application de plusieurs couches de peinture. Les menuiseries ont été refaites en bleu, de même qu'un liseré sur les ailes.

Coût : 80 000 €

La fibre à Leers...où en est-on ?

Communiqué de l'opérateur Orange FTTH

Actuellement, environ 75 % des habitations sont éligibles à la fibre sur la commune. Les administrés concernés peuvent donc souscrire à une offre fibre auprès de l'opérateur de leur choix.

Pour savoir si vous êtes concerné, rendez-vous sur :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

L'engagement d'orange est de terminer le déploiement de la fibre fin 2022.

Plan d'eau de l'ÉHPAD, la biodiversité retrouvée

Durant l'année, le plan d'eau de la résidence des Cygnes a bénéficié de travaux d'aménagement et d'entretien réalisés par la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature.

Pour éviter un effondrement des berges, les abords du bassin ont été re-végétalisés grâce à la mise en place de boudins d'hélophytes (iris, salicaires, cares, roseaux, plantain aquatique, joncs...) et au tressage de saules. Une technique permettant de lutter contre l'érosion des berges qui présente l'avantage d'installer de la biodiversité : oiseaux, poules d'eau, foulques, canards, grenouilles, tritons... Les bois morts et les troncs ont été revalorisés en niches écologiques

pour la biodiversité animale. L'une des missions de la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature étant l'animation liée à la protection de la nature, l'association a permis, cet été, aux résidents de l'ÉHPAD de s'impliquer dans la construction de deux gîtes à insectes. Une belle action intergénérationnelle puisque les aînés, accompagnés par la psychomotricienne et l'animatrice de l'ÉHPAD, ont aussi été aidés par les jeunes de la Maison des Jeunes.

Coût : 12 000 €



Le saviez-vous ?

La Ville de Leers mène un partenariat avec la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature depuis 10 ans. L'association roubaisienne intervient sur la commune pour des animations liées à la nature, la surveillance du canal et des actions techniques.

À voir

Dans le cadre d'un projet franco-belge, l'association a réalisé un film court métrage présentant le résultat de plongées dans le canal de Roubaix et d'autres milieux aquatiques de la région. On y découvre une variété impressionnante d'espèces aquatiques. « De l'autre côté du miroir » à voir sur Youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=xIf1vE6l9Bo>



UN DOCUMENTAIRE À LA DÉCOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES DE WALLONIE PICARDE ET DU NORD DE LA FRANCE



Le 9^e Conseil Municipal des Jeunes élu pour deux ans



Le 14 novembre, 24 jeunes Leersois ont été élus pour intégrer le nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Ils ont officiellement pris leurs fonctions le 21 novembre dernier.

Après une campagne électorale dans les trois écoles élémentaires de la commune, avec des programmes réalisés par les candidats puis diffusés auprès de leurs copains de classe, c'est une véritable élection qui s'est déroulée dans chaque établissement le 14 novembre dernier. Urne, isolements, bulletins de vote, enveloppes, feuilles d'émargement, dépouillement... tout y était.

Organisées par le service Jeunesse en lien avec la 4^e commission municipale, ces élections ont lieu tous les deux ans depuis 2003. L'intronisation de la nouvelle assemblée a eu lieu le 21 novembre dans la salle d'honneur de la mairie. Présidée par le maire, la cérémonie s'est déroulée en présence des conseillers départementaux du canton Soraya Fahem et Henri Gadaut, de nombreux élus, parents et enseignants.

« Le CMJ a pour objectif de permettre aux enfants d'échan-

ger sur des sujets qui leur tiennent à cœur, de s'impliquer pour certaines causes et de porter des projets qu'ils auront définis ensemble pour l'intérêt général » explique Marie-Pierre Desquennes, adjointe à la Jeunesse.

Les conseillers se rencontrent une fois par mois, ils sont encadrés par des élus et agents administratifs. La première réunion de travail s'est tenue le 27 novembre. Après avoir fait connaissance, ils ont présenté chacun(e) à leur tour leur affiche de campagne électorale. La prochaine réunion permettra de réfléchir et d'échanger sur les thèmes qu'ils souhaitent aborder durant ces deux années : éco-citoyenneté, solidarité, sports et loisirs.

Les jeunes seront également appelés à participer aux cérémonies patriotiques de la Ville. Et qui dit travail, dit récompense, les animateurs du groupe leur réservent quelques surprises!

Les résultats du scrutin : les 24 nouveaux jeunes élus

École Blin / Péri

Lucie Thomas (44 voix)
Ilyess Ben Njima (23 voix)
Cyrielle Devault (20 voix)
Sacha Dehas (17 voix)
Romane Supczynski (12 voix)
Emma Tondou (12 voix)
Nahel Place (11 voix)
Inaya Fernandes (11 voix)

École Jeanne d'Arc

Auguste Guénin (32 voix)
Josse Trousse-Ensel (22 voix)
Raphaël Cottenye-Chenoufi (21 voix)
Joséphine Pollet (20 voix)
Mélina Lefèvre (15 voix)
Chloé Pattyn (12 voix)
Quentin Lemaire (11 voix)
Gaëlle Van Den Neste (11 voix)

École Léonard de Vinci

Solène Faelens (23 voix)
Antonin Bataille (19 voix)
Madyn Mosbah (16 voix)
Thomas Winter (12 voix)
Nolan Courchel (11 voix)
Nathan Lebbrecht (11 voix)
Astrid Johnston (10 voix)
Emma Vieira (10 voix)

Deux journées dédiées au devoir de mémoire

Le 3 octobre dernier, 158 élèves leersois se sont rendus à Notre-Dame-de-Lorette, sur la colline où se sont déroulés, durant la Grande Guerre, de violents combats entre armées française et allemande. Cette sortie annuelle, qui existe depuis 1997, est réservée chaque année aux enfants de CM2 de nos trois groupes scolaires.

La sortie à Notre-Dame-de-Lorette

Accompagnés par six anciens combattants des AFN, leurs professeurs et des élus, les jeunes ont découvert la plus grande nécropole française. Le cimetière qui est disposé autour de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette et de la Tour-lanterne regroupe environ 43 000 corps de soldats tombés lors des batailles d'Artois.

Ils ont également profité d'une visite de l'anneau de la mémoire où figurent près de 580 000 noms, et d'une visite du musée Lens' 14-18 guidée par l'Office de Tourisme de Lens-Liévin. Durant le parcours, les élèves avaient un questionnaire à remplir, seuls ou avec l'aide de leurs aînés. Cette journée est toujours un grand moment d'émotion pour les enfants qui se montrent particulièrement intéressés par cette page de notre histoire.

De retour en classe, les élèves des écoles Blin/Péri et Jeanne d'Arc ont rédigé des devoirs de mémoire. Les anciens combattants ont sélectionné trois copies par classe et ont remis aux auteurs un diplôme lors de la cérémonie du 11 Novembre, au cimetière *Le Village*.

École Blin Péri

Classe de M^{me} Leroy

1. Clarisse Labé
2. Sara Ben Njima
3. Mathieu Vangermée Aarao

Classe de M^{me} Avril

1. Louise Abreu
2. Malo Millet
3. Badis Khaldi

École Jeanne d'Arc

Classe de M^{me}

Carpentier-Deslee

1. Gabrielle De Oliveira
2. Liz Delberghe
3. Arthur Balin

Classe de M^{me} Chantry

1. Raphaël Cottenye
2. Elena Boughrara
3. Ava Ramos



Sur le site, des membres des AFN - Section de Leers transmettent le devoir de mémoire aux groupes scolaires leersois.



Parmi les lauréats, Clarisse Labé et Gabrielle De Oliveira, ont eu l'honneur de lire leur texte devant l'assistance.

La commémoration du 11 Novembre 1918

C'est sous une pluie battante que la Ville a célébré le 101^e anniversaire de l'Armistice, encore empreint des commémorations du centenaire.

Au son des instruments de la fanfare de l'Harmonie municipale, les Leersois se sont joints au cortège composé des enfants des écoles ou des associations, des jeunes du CMJ, des porte-drapeaux et anciens combattants, et des élus.

Partis de l'Hôtel de Ville, les participants se sont recueillis au monument aux morts, square du Général de Gaulle, avant de rejoindre le cimetière *Le Village*. Dépôts de gerbes, discours et lecture de textes ont accompagné le défilé.



Moment de recueillement à la stèle, square du Général de Gaulle.

Assistante maternelle, un métier et une passion

Choisir une assistante maternelle indépendante pour accueillir son enfant, c'est lui permettre de bénéficier d'un accueil chaleureux où il pourra se sociabiliser en douceur. Le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), qui accompagne ces professionnelles de la petite enfance, permet de valoriser ce mode de garde, parfois méconnu.

« C'est le plus souvent l'accueil collectif que recherchent les parents lorsqu'ils viennent au centre Petite Enfance » explique Nathalie Caplier, responsable du RAM. Ce service municipal gratuit est là pour les informer et les aider à définir leurs besoins, puis les orienter dans leurs démarches. « Nous mettons à la disposition des demandeurs une liste à jour des professionnelles agréées, cinquante en activité sur la commune ».

Une vingtaine d'entre elles fréquente le RAM qui leur apporte un soutien et un accompagnement dans leur pratique en leur donnant la possibilité de se rencontrer, d'échanger sur leurs expériences mais aussi de se former. « Car on ne s'improvise pas assistante maternelle, c'est un métier » poursuit Nathalie. Et pour les enfants qu'elles accueillent, les ateliers éducatifs tels que psychomotricité, musique, acti-

vités manuelles et plus récemment la bibliothèque, représentent une source d'épanouissement.

Lors d'un temps d'accueil, animé par

Nathalie et sa collègue, Peggy, nous avons rencontré quatre assistantes maternelles qui se rendent une à deux fois par semaine au RAM.



Ségolène, Murielle, Catherine et Marie-Noëlle ont accepté de nous livrer leur vision de leur métier d'assistante maternelle.

Catherine, assistante maternelle depuis 12 ans, accueille 4 enfants

Pour Catherine, être assistante maternelle est une passion mais c'est avant tout un métier et elle n'hésite pas à parfaire ses connaissances « Même si on a élevé nos propres enfants, on ne sait pas tout, et c'est bien de pouvoir être formé ». Dans le cadre de la formation professionnelle à laquelle chaque assistante maternelle peut prétendre, elle a suivi les formations « Bébé signes » et secourisme proposées par le RAM où elle se rend 2 fois par semaine. « C'est aussi une demande des parents, nous devons respecter l'éducation qu'ils choisissent et être en accord sur tout ce qui concerne leur enfant ».

Murielle, assistante maternelle pendant 18 ans, accueille 1 enfant

Murielle ne souhaite pas s'arrêter « Cela fait 18 ans que je travaille auprès des enfants ». Aujourd'hui, c'est son petit-fils qu'elle garde. Elle aime venir au RAM pour participer aux ateliers et activités organisées par les professionnelles : peinture, lecture, bibliothèque. « Ces moments sont précieux pour créer du lien avec mes homologues, échanger des idées et les enfants ont la possibilité d'accéder à du matériel qu'une nounou ne peut pas avoir chez elle ».

Marie-Noëlle, assistante maternelle depuis 22 ans, accueille 4 enfants

Pour rien au monde, Marie Noëlle ne voudrait changer son métier qu'elle adore mais elle reconnaît que l'on peut parfois se sentir seule. C'est pourquoi, elle s'est tournée vers le RAM dès son ouverture « Cet espace nous permet de passer des moments entre « collègues » et de nous sentir moins isolées. Nous pouvons échanger sur notre pratique, nous appuyer sur l'expérience des autres... de plus les enfants s'y sentent vraiment bien et adorent s'amuser ou participer aux activités. Ils sont bien préparés pour l'école ».

Ségolène, assistante maternelle depuis 14 ans, accueille 4 enfants

Fille d'une assistante maternelle, Ségolène a grandi entourée de jeunes enfants. À l'issue du congé parental qu'elle a obtenu après la naissance de son deuxième enfant, elle a décidé de s'orienter à son tour vers ce métier. Elle a rapidement obtenu ses agréments. « Il est beaucoup plus facile de se former maintenant et on est de mieux en mieux entouré » Ségolène a suivi plusieurs formations, en particulier une sur l'autisme. « Le RAM nous apporte une aide considérable pour les formations et la partie administrative, les intervenantes sont toujours à l'écoute... c'est rassurant de se savoir soutenue ».

Et aussi... les parents de Lilou (accueillie par Marie-Noëlle)

« Nous souhaitons absolument que notre fille intègre une crèche collective. N'ayant pas obtenu de place, nous avons été obligés de la faire garder chez une assistante maternelle. Lilou évolue dans un environnement calme et serein, en créant des liens forts avec sa nounou et les autres enfants. De plus, elle profite des activités du RAM plusieurs fois par semaine. Nous sommes ravis de cet accueil individuel ».

Pour tout renseignement, contactez Nathalie Caplier au 03 20 20 08 38.

Violences conjugales, il est urgent d'agir !

En 2018, la Ville de Leers s'était associée aux communes voisines dans la campagne d'information « Réagir peut tout changer ». Elle continue de s'impliquer dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Dans le cadre du Plan d'action égalité femmes-hommes, le 22 octobre dernier, en partenariat avec la MEL, M^{me} Saint-Oyant, adjointe à la Santé, a accueilli à Leers une séance de sensibilisation à destination d'un public ciblé de travailleurs sociaux, professionnels de la santé, de l'enfance et des ressources humaines des collectivités. **L'objectif** : mieux comprendre le processus des violences conjugales, connaître la législation en vigueur et apprendre à repérer, soutenir, informer, accompagner et orienter les victimes.

C'est Sandrine Ballonet référente départementale « violences conjugales » auprès de la Préfecture et directrice de l'association Louise Michel de Villeneuve d'Ascq qui a animé la rencontre à laquelle participait une centaine de personnes. Elle a communiqué aux participants un maximum d'éléments permettant de distinguer le conflit conjugal - où les deux partenaires se disputent mais sont sur un pied d'égalité - de la violence conjugale. Celle-ci se caractérise par la volonté de dominer son conjoint et par l'emprise, et peut prendre différentes formes : physiques, verbales, psychologiques, sexuelles, économiques... Contrairement aux idées reçues, la violence conjugale touche toutes les catégories sociales. Elle a également abordé ce que prévoit la loi pour protéger les victimes et condamner les auteurs.

L'impact de ces violences conjugales sur les enfants est reconnu : ce sont aussi des victimes à part entière. « **Il est inacceptable que le cocon familial soit le lieu de tous les dangers pour ces femmes. Il faut en parler, dénoncer, ne pas rester seule** » a-t-elle insisté.



Marie-France Seys, conseillère déléguée (Lys-lez-Lannoy), Sandrine Ballonet (référénte départementale), Dominique Saint-Oyant, adjointe (Leers) et Thérèse Noclain, conseillère déléguée (Hem).

Le 25 novembre, le film choc « Jusqu'à la garde » de Xavier Legrand était projeté à l'Amical-Ciné.

DES CHIFFRES GLAÇANTS

Chaque année, **219 000 femmes** déclarent être victimes de violences conjugales : **44 %** ne font pas de démarches officielles.

Depuis le début de l'année **2019, 137 femmes sont mortes** sous les coups de leur compagnon ou ex-conjoint.

En 2018, 121 femmes avaient été victimes de féminicides, c'est une victime tous les deux jours et demi.

3919

Numéro national d'écoute,
anonyme et gratuit 7 j/7

03 20 47 45 15

Association Louise Michel,
75 chaussée de l'Hôtel de Ville,
Villeneuve d'Ascq
asslousemichel@free.fr

L'association Louise Michel a été créée pour venir en aide aux femmes en difficulté et plus spécifiquement aux femmes victimes de violences conjugales.

Une équipe pluridisciplinaire composée d'une juriste, d'une conseillère en économie sociale familiale, d'une assistante sociale et d'une psychologue qui vous accueille du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Quels que soient vos problèmes : juridiques, violences conjugales, logement, hébergement d'urgence, surendettement, ouverture de droits sociaux, demandes de RSA... les permanentes sont là pour vous répondre.

Dans le cadre de son dispositif d'accueil d'urgence, c'est aussi une possibilité d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales, seules ou avec enfants.

Plus d'infos sur :
associationlousemichel.com

Déjà 137 féminicides depuis le début de l'année en France !

Semaine bleue 2019

Le SIDPA récompensé par un 1^{er} prix au concours national

Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ! Le thème de la Semaine Bleue 2019, qui s'est déroulée du 7 au 13 octobre dernier, a inspiré le SIDPA qui s'est distingué grâce à une action originale : l'organisation d'un éco-loto.

L'animation s'est déroulée à la résidence autonomie *Les quatre vents*, le 9 octobre. Elle a permis à l'association leersoise de participer au concours national de la Semaine Bleue et de remporter un premier prix.



L'éco-loto en chiffres : 100 participants, 42 kilos de boîtes de médicaments récoltées et 500 € de lots offerts par les commerçants.

Chaque mercredi après-midi, dans une démarche de prévention liée à la santé, le SIDPA propose aux patients pris en charge à la résidence autonomie, mais aussi à l'extérieur, de participer à des ateliers-mémoire. Pour la Semaine nationale des personnes âgées, à l'unanimité, ces derniers ont retenu la proposition d'éco-loto en l'ouvrant à tous, quel que soit l'âge, familles, amis...

Chaque personne qui amenait une boîte de médicaments usagés, périmés ou non utilisés recevait une grille de loto. Avec un double objectif : créer du lien entre les générations et sensibiliser aux gestes écologiques, l'opération a remporté

un vif succès. L'objectif étant que celle-ci perdure dans le temps car jeter des médicaments est très polluant. Si vous devez vous débarrasser de médicaments, pensez-y, rappez-les au SIDPA.

Le loto était lui-même éco-responsable. En effet, les cartons de jeux ont été réalisés sur du papier ensemencé afin que les joueurs puissent les replanter dans leur jardin ou bac à fleurs.

Le projet, porté par Marylène Vandermerein, directrice du SIDPA, et son équipe a remporté le premier prix du concours à l'échelon du Département et a reçu 2000 € de la Fondation de France. Les professionnels du SIDPA ont été récompensés lors d'une cérémonie à l'Hôtel du Département du Nord le 8 octobre dernier. Bravo à tous !



La remise du diplôme à l'Hôtel du Département du Nord.



Comme chaque année, un programme chargé d'animations a occupé les aînés durant la **Semaine bleue**.

◀ Le groupe **Twice** a interprété **Claude François** et **Édith Piaf** à la résidence autonomie *Les quatre vents*.

Goûter en musique avec **Les potes à Marcel** qui ont fait chanter les résidents de la résidence des **Cygnés**. ▶





Des repas à thème

Repas et animation ouverts à tous

Un fois par mois, la résidence Les quatre vents organise des journées à thème autour d'un bon repas et d'une animation l'après-midi.

Ces temps festifs et conviviaux sont ouverts à tous. Pas besoin de connaître la résidence pour venir passer un agréable moment de détente en bonne compagnie! Vous pouvez venir seul, à deux ou plus nombreux. Il vous suffit de réserver. Au fil de l'actualité, un thème et un repas sont prévus : Paris-Roubaix, festival de Cannes, braderie, ducasse, toutes les occasions sont bonnes pour se réunir!

Le tarif est de 14,63 € repas et animation compris. Contactez vite le CCAS pour réserver votre place!

Voici le programme 2020 :

Vendredi ...	Thèmes	Vendredi ...	Thèmes
24 janvier	Nouvel An chinois	19 juin	Euro 2020 de football
14 février	Salon de l'Agriculture	4 septembre	Braderie de Lille
20 mars	Printemps	2 octobre	Ducasse d'automne
10 avril	Paris-Roubaix	20 novembre	Beaujolais Nouveau
15 mai	Festival de Cannes		

Plan d'alerte GRAND FROID

La Ville de Leers vous informe que conformément au décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004, des dispositions sont prises pour la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence départementale en cas de risques exceptionnels. Ainsi, il est rappelé qu'un registre nominatif est ouvert en mairie pour y inscrire les personnes vulnérables âgées de 65 ans et plus, ainsi que les personnes handicapées. L'inscription sur ce registre est fortement conseillée lors d'épisodes de chaleur, mais également en période hivernale en prévision de grand froid ou encore en cas de pandémie de grippe. Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter le CCAS en mairie de Leers au 03 20 200 605.



Assurance Maladie

CETTE ANNÉE ENCORE, LA GRIPPE VA FAIRE TRÈS MAL.

VACCINEZ-VOUS.

PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ.

ameli.fr

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

La région Hauts-de-France est l'une des plus touchées par les intoxications domestiques au monoxyde de carbone qui, chaque année, fait des centaines de victimes. Ce gaz dangereux peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas. **Ne soyez pas sa prochaine victime!**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.intoxco-npdc.fr.

Aérez au moins 10 minutes par jour

Faites vérifier et entretenir : chaudière et chauffages chaque année avant l'hiver

Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

La « nouvelle » poissonnerie leersoise

Jean-Bernard Michiels a repris la poissonnerie historique de Leers il y a trois ans. Avec un étal garni de poissons frais et son fameux saumon fumé maison, sans oublier une gamme de viandes et de plats préparés très variés, le jeune poissonnier a pris le relais de M. et Mme Delécluse avec succès. Les clients apprécient la qualité des produits. C'est la forte demande traiteur qui l'a poussé à chercher un local plus grand. Quand il a appris en début d'année que l'ancien café



Vandamme situé rue des Patriotes allait être en vente, il s'est immédiatement positionné : « C'est une opportunité pour nous, entre CocciMarket et la Boucherie du centre, c'est l'idéal. Ils font partie des commerces moteurs du centre-ville. En plus, le bâtiment nous permet d'avoir plus de place pour les clients, le personnel et le travail en cuisine ».

Après plusieurs mois de travaux, Jean-Bernard Michiels a transféré son activité rue des Patriotes fin novembre : « Nous avons ouvert notre nouvelle poissonnerie le 28 novembre. Il y avait énormément de monde, au-delà même de nos attentes ».

Bientôt une brasserie

« À côté de la poissonnerie, nous avons prévu d'ouvrir une brasserie. Les travaux sont en cours. On espère pouvoir accueillir nos clients autour de nos planches repas à partir de fin mars - début avril ». Petit clin d'œil aux anciens clients du café Vandamme, la brasserie se nommera « Le petit Vandamme ». Jean-Bernard Michiels recherche 2 nouveaux collaborateurs pour le service en salle. N'hésitez pas à le faire savoir !

La Poissonnerie leersoise

3 rue des Patriotes - Tél. : 03 20 75 31 09

Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 19h,

le samedi de 8h à 18h et le dimanche de 9h à 12h30

Connaissez-vous le Vrai pain du village ?

Né d'un partenariat entre la ferme de l'Horne et La Chocoline, ce « petit nouveau » est en vente à la boulangerie de la rue Joseph Leroy. Il est fabriqué par Xavier Caloone et son équipe à partir de blé *Camp Rémy* produit par la famille Lefebvre-Marescaux. C'est un blé tendre qui offre d'excellentes qualités pour la panification. Celui-ci est cultivé sur une parcelle située à proximité de l'exploitation agricole puis transformé en farine à Mons-en-Pévèle par les moulins Waast. La farine est également vendue au magasin de la ferme, en même temps que toutes sortes de produits laitiers (beurre, fromage, yaourts...). Fabriqué en miches de 3 kg,

le Vrai pain du Village est un pain aéré à mie blanche, vendu à la coupe. N'hésitez pas à le goûter !



La Chocoline
75 rue Joseph Leroy
Tél. : 03 20 02 33 44

La ferme de l'Horne
116 rue de Gibraltar - Droite
Tél. : 03 20 75 73 76

4 chambres d'hôtes chez Tendances et Fraicheur

Dans les locaux fraîchement rénovés de l'ancienne ferme de La Buissonnière, le restaurant, avec service traiteur et salle de réception pour 140 convives, a ouvert en juin dernier (Leers Infos n° 56). Aujourd'hui, Valentin Parages et Swann Bouche viennent de concrétiser un nouveau projet avec la mise en place d'un service hôtelier. Contemporaines et décorées dans des styles très différents, les chambres avec salles d'eau individuelles peuvent accueillir de 2 à 6 personnes. Des espaces communs (coin cuisine, salon et terrasse) sont à la disposition des clients.

Tendance et Fraicheur

72, rue Pierre Catteau - Tél. : 06 79 67 66 54



Pierre Deron nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Pierre Deron, adjoint honoraire au maire de Leers, le 24 novembre à l'âge de 89 ans.

Ancien élu de la commune, il est entré au Conseil municipal sur la liste du Glam en 1989 et a effectué trois mandats en tant qu'adjoint au maire. Il a œuvré aux côtés de trois maires différents : Lucien Demonchaux (1989 à 1995), Gérard Willocq (1995 à 2001) et Jean-Claude Van Belle (2001 à 2008).

Pendant près de 20 ans, Pierre Deron s'est impliqué pour la commune, dans les domaines de l'environnement, la sécurité, l'urbanisme, la voirie mais aussi la famille et l'action sociale.

On lui doit notamment la création du point municipal *Oxygène* et un certain nombre d'actions conjointes menées avec de nombreux partenaires : prévention, assistance aux jeunes et soins. Il s'est aussi beaucoup investi pour faire reculer l'insécurité et pour le maintien à Leers de la police nationale. Il se voulait rassurant sur ce sujet qui a toujours suscité de nombreuses inquiétudes au sein de la population. Il s'est occupé de dossiers importants tels que la création de la cuisine centrale et de la crèche familiale. Il a assuré le suivi de nombreux chantiers : le regroupement des écoles Blin / Péri, la salle municipale du centre, l'extension de Hôtel de Ville, l'installation de l'ascenseur à l'Amical-Ciné, sans compter les programmes de logements, allée Michel Pluquet, au Carihem, allée des Chataigniers...

Côté associatif, c'est Pierre Deron qui a fondé le LOS Tennis de table en 1970 et en a été président durant 18 ans. Le club



Lors de la cérémonie d'hommage aux anciens élus en 2008.

lui doit beaucoup : son action a permis de le rendre attractif et d'augmenter le nombre de licenciés, tout en développant un potentiel sportif nécessaire pour atteindre les meilleurs niveaux.

En 2008, il a cessé ses fonctions municipales pour se consacrer à son épouse malade, mais il continuait à s'impliquer au service de la collectivité en tant qu'administrateur du CCAS.

Pour le remercier de son action auprès des Leersois, lors d'une cérémonie en hommage aux anciens élus, en octobre 2008, Jean-Claude Van Belle lui avait remis la plaquette d'honneur de la Ville de Leers ainsi que le titre d'adjoint au maire honoraire. Depuis juin 2018, il résidait à l'ÉHPAD.

Ceux qui l'ont connu en mairie ou dans la sphère privée se souviendront longtemps de sa gentillesse, son humour, son goût du travail bien fait et du respect qu'il avait envers autrui.

« Par ses nombreuses délégations, Pierre Deron a joué un rôle important dans le développement de Leers pendant plus de 20 ans. Très ouvert et de bon conseil, il savait être à l'écoute de chacun. C'était un homme bienveillant et déterminé dont la mémoire restera gravée dans l'histoire de la commune »

Jean-Philippe Andriès.

Au nom de l'équipe municipale, nous renouvelons à ses enfants et à toute sa famille nos très sincères condoléances.

Plusieurs changements au sein du Conseil municipal

Catherine Boone, élue du groupe *CAPLEERS* a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale, le 16 novembre dernier. Elle est remplacée par **Jérémy Rotsaert**, suivant sur la liste qui a immédiatement pris ses fonctions, en attendant son installation à la prochaine séance de Conseil municipal, le 19 décembre.

Dominique Vanden Driessche, élue, a démissionné de son groupe *L'Avenir de Leers* mais continue de siéger au Conseil municipal en tant qu'indépendante.

Toujours plus de compostage !

Chaque année, la Ville organise une campagne afin de promouvoir le compostage à domicile. Après avoir assisté à une réunion d'information, les participants reçoivent gratuitement un composteur.

Le 5 octobre dernier, la réunion a attiré 29 familles leersoises prêtes à se lancer dans l'aventure du compostage.

Depuis son lancement il y a huit ans, 209 Leersoises ont obtenu un composteur par la Ville.



Défi Familles Zéro déchet

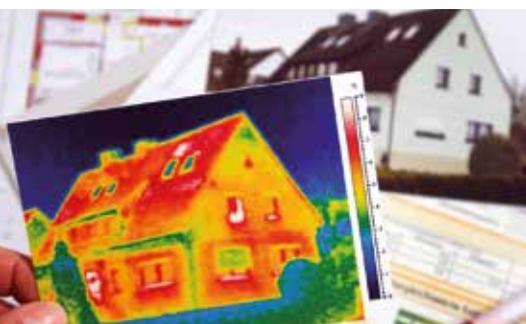


Alors que le défi *Familles à énergie positive* vient de débiter, celui des *Familles Zéro déchet* se termine. Un bilan a été dressé le 30 novembre. 34 familles y étaient inscrites. L'ensemble des participants a eu l'opportunité de participer à 7 ateliers (couture, produits ménagers...). Les résultats enregistrés font ressortir une amélioration de 13,64 % en déchets non recyclables, 19,74 % en organiques et 7,76 % en recyclables.

MISE À DISPOSITION DE MATIÈRE BRUNE

Pour avoir un bon compost, il est essentiel d'équilibrer les matières humides (épluchures, tontes...) et les matières brunes (feuilles sèches, brindilles...). Comme le rappelle Pierre de Sariac, président de l'Association leersoise des amis du jardin, de la matière brune est à disposition, sur rendez-vous, aux jardins familiaux (demande à adresser par mail à assolaj@laposte.net).

Demandez la photo thermique de votre façade



Déperditions de chaleur, ponts thermiques, soucis d'étanchéité... les éventuels problèmes d'isolation de votre maison peuvent être détectés grâce aux caméras thermiques. Les conseillers Info Énergie vous proposent de

réaliser un cliché thermique de votre façade. Celui-ci est totalement gratuit et peut constituer la première étape de vos projets de rénovation énergétique. L'image obtenue vous sera donnée et expliquée lors d'un événement programmé au premier semestre 2020.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous. Un conseiller passera en fonction des conditions météorologiques (un temps froid, sec et non ensoleillé est nécessaire). Attention cependant, seules les façades accessibles peuvent être prises en photo (pas de clôture, haies...).

Réunions d'informations

Notez aussi que deux animations de l'Espace Info Énergie se dérouleront prochainement à l'Hôtel de Ville :

- **Vendredi 14 février à 18 h :**
Les aides financières possibles pour la rénovation de mon logement
- **Vendredi 6 mars à 18 h :**
Les pièges à éviter en rénovation

Inscriptions :

Maison de l'Habitat Durable
Tél. : 03 59 00 03 59
maisonhabitatdurable@lillemetropole.fr

Demandez la photo thermique de votre façade

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville.....

Tél. Courriel.....

Signature :

Je souhaite la réalisation d'une photo thermique de ma façade.

Coupon à retourner en mairie ou à envoyer par mail à contact@ville-leers.fr avant le 15 janvier 2019.

Concours des Maisons fleuries 2019

Ils étaient cette année 65 à participer au concours. Le palmarès a été dévoilé le 18 octobre par Céline Bovin, adjointe au Fleurissement, lors d'une réception à la salle municipale du centre.

Après avoir visionné un diaporama du savoir-faire des Leersois en matière de jardinage, les candidats ont reçu, selon leur classement, des bons-cadeaux à utiliser chez les fleuristes et restaurants de la ville ou des bouteilles de bière *La Leersoise*[®]. Ils ont ensuite participé à une grande tombola dotée de nombreux lots.

Catégorie 1 : Maison avec jardinet de moins de 25 m²

Patrick Bourdron (1^{er})

Nicole Beny (2^e) - Jacqueline Justin (3^e)



Une autre cérémonie s'est déroulée à la résidence *Les quatre vents* le 7 novembre pour récompenser les participants de la Résidence Autonomie. Tous ont reçu une bouteille de bière *La Leersoise*[®] ainsi que des petites douceurs de la Chocoline pour les cinq premiers du classement.

Catégorie 2 : Maison avec jardinet entre 25 et 50 m²

Thérèse Desmuliers (1^{ère})

Bernard Vermeulen (2^e) - Marcel Vanderriest (3^e)



Catégorie 3 : Maison avec jardin de plus de 50 m²

Jean-Claude Bosc (1^{er})

Michel Filipowicz (2^e) - Valérie Dal (3^e)



Catégorie 4 : Immeubles collectifs, résidences 3^e âge

Yvette Deronne (1^{ère}) - Michel De Pryck

et Chantal Duterte (2^e) - Rose-Marie et Claude Fermont (3^e)



Jardins familiaux : Des parcelles disponibles

Depuis 2014, la Ville offre la possibilité aux familles leersois de disposer de jardins familiaux. Ceux-ci sont situés rue Suffren.

Si vous souhaitez, vous-aussi, cultiver

une parcelle de terrain, n'hésitez pas à contacter l'Association leersoise des amis du jardin qui gère les lieux en appelant Valérie Wyart au 06 76 29 61 24 ou par mail : assolaj@laposte.net.



Après 7 ans à l'École municipale de musique

Nathanaël a fait son entrée au Conservatoire de Roubaix

À 12 ans, ce jeune Leersois a déjà un beau parcours. Après avoir commencé à faire ses gammes à l'École de musique de Leers, il vient d'intégrer le Conservatoire de Roubaix.

Nathanaël Delepeleire a débuté la musique à l'âge de 5 ans. Après deux années d'éveil musical, il a brillamment suivi les quatre années du premier cycle d'apprentissage. L'enseignement comprend deux volets obligatoires : la formation musicale, avec solfège et chorale, et la pratique instrumentale. « *J'ai choisi le violoncelle* » explique-t-il « *parce qu'Audrey* en jouait lorsque les professeurs nous ont présenté les instruments à la fin des années d'éveil musical* ». Ces séances ont pour objectif d'aider les élèves à choisir leur discipline.

C'est dès le début du second cycle, que Pascal Gervais, directeur de l'école, s'entretient avec ses parents sur l'orientation à donner à sa carrière musicale et que son professeur d'instrument l'encourage à passer à la vitesse supérieure. « *David** m'a dit que j'étais bon* » raconte-t-il. Depuis la rentrée, c'est au Conservatoire de Roubaix que Nathanaël poursuit son cycle 2, en deuxième année. Entre les cours et le travail personnel, il y consacre cinq à sept heures par semaine.

« *À Roubaix, il y a plus de travail et beaucoup de solfège. Je fais partie de l'orchestre à cordes, nous avons déjà étudié sept morceaux* » déclare-t-il « *À Leers, j'aimais tout, l'ambiance décontractée, les cours, les profs... c'est une école où l'on travaille bien et c'est familial en même temps* ». Nathanaël se souvient des bons moments passés dans son ancien établissement, les auditions trimestrielles, les auditions-spectacles comme « *Le petit Chaperon rouge* » où il chantait. Il a également apprécié de participer



Nathanaël lors d'une audition de l'École municipale de musique.

à des concerts extérieurs, comme l'an dernier, à Tourcoing dans le cadre des rencontres musicales Lille-Roubaix-Tourcoing.

« *Il a toujours aimé la musique* » déclare son papa Cyril qui est lui-même élève à l'École de musique de Leers, sur un parcours *Adulte* - batterie et percussions - et joue dans la Philharmonie d'Ascq. Classique, pop, rap... Nathanaël aime tout. Il ne sait pas encore s'il veut faire de sa passion son métier mais la musique, c'est sûr, il l'a dans la peau!

L'École municipale de musique de Leers, dirigée par Pascal Gervais, c'est 11 instruments, 13 professeurs, une chorale et des orchestres. L'établissement propose une formation complète :

- Des séances d'éveil musical
- Des cours d'apprentissage Cycle 1 et 2 (cours collectifs de formation musicale, des cours individuels d'instruments et de la pratique collective)
- Un cycle *Loisirs*

École municipale de musique
35, rue Joseph Leroy
Tél. : 03 20 02 98 27
emm@ville-leers.fr

* Audrey Célisse dirige la chorale des élèves de l'école et intervient dans les écoles primaires de la Ville.

** David Smolarski est professeur de violoncelle.



Une nouvelle distinction pour le LOS Football

Le 22 novembre dernier, le LOS football était une nouvelle fois mis à l'honneur. Après les garçons en 2016, c'est aujourd'hui l'école de football féminine qui a été labellisée.

Le président du District des Flandres de football, Cédric Bettremieux, a remis le label Or à l'école de football féminine devant les jeunes filles et éducateurs présents ainsi que les élus de la commune. Ce label, obtenu pour trois ans, est le gage d'un savoir-faire et de compétences pour les éducateurs, qui transmettent leurs passions du ballon rond chaque semaine. Il s'articule autour de plusieurs axes d'évaluation : sportif, associatif, éducatif, de formation et d'encadrement.

« Il y en a eu du chemin parcouru depuis 1980 et l'ouverture de notre section féminine »

Daniel Mathon

Le club se réjouit de l'obtention de ce label détenu jusqu'alors uniquement par le LOSC : « **C'est une très grande fierté pour le club et nos éducateurs qui ont accompli un travail formidable ces dernières années** » indique Nicolas Habera, le responsable de la section féminine jeunes du LOS Football. « **Le label Or vient récompenser l'investissement des dirigeants, des éducateurs et des parents qui œuvrent**



Nicolas Habera et Daniel Mathon du LOS Football ont reçu le label du district des Flandres de football représenté par Cédric Bettremieux et Mohamed Gacem.

quotidiennement auprès des joueuses ». De son côté, le président du club Daniel Mathon a tenu à rappeler l'importance des formations : « **Le club est toujours partant pour que les encadrants suivent des formations [car...] un bon formateur, s'il est formé, devient un excellent formateur** ». Si vous souhaitez vous inscrire, c'est encore possible, principalement pour les jeunes filles nées entre 2010 et 2013.



L'équipe U11 féminine.

Le LOS Football, club partenaire du LOSC

Avec un effectif de près de 700 licenciés, dont 98 filles, le LOS Football est un des plus gros clubs de la région. Certaines filles sont actuellement suivies par le LOSC et parfois retenues dans les sélections du district ou de la ligue. Patrick Deschodt, vice-président de la section amateur du LOSC a salué la qualité du travail effectué par le club leersois, ses dirigeants et ses entraîneurs.

Les associations se forment à la sécurité incendie



Après une formation théorique, les bénévoles associatifs sont passés aux cas pratiques en bravant les flammes!

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à des obligations en matière de sécurité et de lutte contre les incendies. À Leers, chaque salle municipale dispose d'alarmes et d'extincteurs, et les agents municipaux sont régulièrement formés aux règles de sécurité incendie. Par contre, ça n'est pas forcément le cas des bénévoles qui fréquentent ces mêmes salles.

La municipalité a donc proposé aux associations leersaises concernées de suivre la même formation. Quatre sessions étaient organisées en octobre et novembre pour permettre aux bénévoles intéressés d'y participer. Afin d'être au plus proche de la réalité, les participants ont été formés sur le lieu de leur activité associative.

Inscription à l'école 2020-2021

Les inscriptions dans les écoles publiques de la commune (**écoles maternelles et élémentaires**) sont prises au service des Écoles, à partir du 7 janvier pour la rentrée de septembre et toute l'année pour un changement d'école en cours d'année.

Les parents concernés doivent se présenter munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile récent de moins de trois mois, du carnet de santé de l'enfant, de la feuille d'impôts 2019 sur les revenus 2018 pour la cantine et la garderie et du numéro d'allocataire CAF.

Vous pouvez aussi pré-inscrire les moins de 3 ans au service des Écoles. Une commission se réunira en fonction du nombre de places pour étudier les dossiers.

Pour les enfants non domiciliés à Leers

L'inscription se fait sous conditions.

Une demande de dérogation motivée doit être adressée au maire. Elle sera étudiée en commission en mai. À l'issue de celle-ci, un formulaire d'intercommunalité, avec justificatifs pour motiver la demande, devra être rempli. Pour plus de renseignements, contactez le service au 03 20 200 837.

Une fiche d'inscription scolaire sera délivrée et devra être déposée dans les 15 jours qui suivent au chef d'établissement au vu de l'inscription définitive.

Don du sang Collectes 2020

Salle polyvalente, rue Pasteur

Lundi 27 Janvier 14h30 - 19h30

Lundi 23 Mars 14h30 - 19h30

Lundi 25 Mai 14h30 - 19h30

Lundi 28 Septembre 14h30 - 19h30

Lundi 23 Novembre 14h30 - 19h30

Salle du centre, rue Jean Jaurès

Samedi 1^{er} Août 8h - 12h

Pour plus d'informations

Association pour le Don de Sang Bénévole de Leers

Agnès Déprez

Tél. : 03 20 80 56 37 - 06 86 93 67 03
deprez.roland@numericable.fr

Soirée du bénévolat

Leers a la chance de bénéficier d'un tissu associatif très riche, porté par de nombreux bénévoles.

Parce qu'ils ne comptent pas leur temps et qu'ils rendent possible un grand nombre de loisirs sur la commune, la Ville organise tous les deux ans une soirée pour leur dire un grand MERCI ! Cette soirée, avec repas et animation musicale, s'est déroulée à la salle André Kerkhove le vendredi 8 novembre dernier. Près de 200 bénévoles étaient présents.



Inscriptions à la cérémonie des couples jubilaires

Du 2 janvier au 31 mars 2020
au service Animation
à l'Hôtel de Ville

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h, le samedi de 8 h
à 12 h (Se munir du livret de famille)

Noces d'Or (50 ans)

Noces de Diamant (60 ans)

Noces de Platine (65 ans)

La cérémonie se
déroulera le Samedi
6 Juin 2020 à 18 h

Salle polyvalente, rue Pasteur

Samedi 11 janvier

► De 9 h 30 à 13 h

Collecte des sapins de Noël

Après les fêtes de Noël, vient le temps... du recyclage des sapins! La Ville de Leers, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, reconduit son opération de collecte de sapins de Noël en mettant à disposition une benne.

Rue Louise de Bettignies (devant le cimetière La Croix des Bergers)

Vendredi 17 janvier ► 18 h

Remise des prix du Junicode

Comme chaque année, les élèves de CM1 et CM2 des écoles leerssoises vont profiter d'une formation de sensibilisation sur la sécurité routière, dispensée par les CRS des quatre cantons. Les CM1 apprennent les règles théoriques essentielles du code de la route et le maniement de la bicyclette tandis que les CM2 mettent en pratique leurs connaissances sur circuit.

Cette cérémonie vise à récompenser les élèves de CM2.

Salle municipale du centre

Samedi 18 janvier ► 18 h

Vœux aux associations et corps constitués

Cette cérémonie permet à Monsieur le Maire de présenter ses vœux aux associations leerssoises et aux corps constitués et de revenir sur les grands moments de l'année écoulée.

Salle André Kerkhove

Jeudi 23 janvier ► 19 h 30

**Conférence audiovisuelle
La Réunion, la belle créole**



© Découvertes.

L'île de la Réunion vit au rythme de son volcan : le Piton de la fournaise. Culminant à 3 070 m d'altitude, il attire toutes les attentions. Le peuple vénère ce site imprévisible qui transforme le paysage en permanence. Son sous-sol est devenu attrayant avec l'exploration

des tunnels de laves. Largement ensoleillée, l'île dispose d'une végétation luxuriante, mais aussi de zones sèches et arides comme la plaine des sables.

Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné
Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit

Lundi 27 janvier

► De 14 h 30 à 19 h 30

Collecte du sang

Organisée par l'association Don de sang bénévole de Leers.
Salle Pasteur

Dimanche 2 février ► 16 h

Théâtre Mais où est passée Davina ?



© La Boule de Cristal.

Dans le jardin des Varlet, sous le soleil plombant de Provence, une jeune inconnue fait irruption en prétextant chercher son père, propriétaire de la maison voisine. Les Varlet invitent alors l'inconnue à se joindre au repas. Mais la découverte d'un cadavre embarrassant va faire tourner le repas en cauchemar et l'excentrique commandant De Groote ne va pas manquer l'occasion de retourner la maison.

Salle André Kerkhove

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit

Jeudi 13 février ► 19 h 30

**Conférence audiovisuelle
Le Maroc, le royaume aux mille couleurs**



© Images du monde.

Le Maroc possède des particularités uniques. Il s'ouvre à la fois sur les rivages de la Méditerranée et ceux de l'Atlantique. De Tanger aux confins

du Sahara, ce pays de coutumes et de traditions évolue de plus en plus seurement vers la place enviable de trait d'union entre l'Afrique et l'Europe. Un pays fascinant, coloré et chaleureux aux multiples parfums d'épices.

Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné
Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit

Dimanche 1^{er} mars ► 16 h

Concert Les grandes heures du Big Band



© Fabien Flament.

Duke Ellington, ça vous dit quelque chose? Glenn Miller également? Ne cherchez plus! Le Collectif Jazz est un Big Band qui vous propose 2 heures de concert autour des plus grands airs du Jazz toutes époques confondues! Pour vous, ils invitent lors de ce concert Benoit Vanmulle, saxophoniste international, qui vous plongera avec le Big Band dans une époque où ça JAZZ pas mal!

Salle André Kerkhove

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit

Samedi 7 mars ► De 10 h à 19 h

**Dimanche 8 mars ► De 10 h à 18 h
Salon des Artisanales**



Le salon des Artisanales accueille chaque année près de 100 exposants : artisans, commerçants, prestataires de service ainsi que métiers de bouche. Venez goûter les produits régionaux des quatre coins de France et découvrez des métiers au savoir-faire unique tels qu'ébéniste, joaillier, vannier et bien d'autres.

Salle Alphonse Daudet

Entrée et tombola gratuites

GLAM

Le GLAM, soucieux du respect des échéances électorales à venir, interrompt son expression libre via ce support.

L'Avenir de Leers

Dès le début du mandat en 2014, le groupe L'Avenir de Leers a travaillé au sein du Conseil municipal avec deux autres groupes issus de la minorité « EN Avant Leers et CAP Leers » sur la base d'un socle commun d'idées. En effet, bien que les trois groupes aient rassemblé 40% des suffrages exprimés, chaque groupe a néanmoins tenu à garder son indépendance en respect de ses électeurs.

Parce que les trois groupes ont œuvré collectivement au sein du Conseil municipal avec pour seul objectif : l'intérêt général des Leersois, le collectif citoyen leersois « Bien Vivre à Leers » entre en action pour créer une vraie proximité avec les Leersois dans l'objectif de les écouter, de les comprendre afin d'imaginer la ville de demain. La VILLE DURABLE et le CADRE DE VIE doivent être l'un des axes majeurs pour l'avenir de NOTRE commune.

Sur l'action de la majorité municipale, nous regrettons vigoureusement que certaines promesses électorales telles que la vidéoprotection n'aient pas été tenu par la majorité. Comment peuvent-ils continuer à transiger avec la sécurité des biens et des personnes ?

En bref, le mal ce n'est pas de ne pas tenir ses promesses : c'est d'abord d'avoir fait des promesses impossibles à tenir !

Enfin, le groupe *L'Avenir de Leers* tient à remercier ses anciens élus Jean-Michel GIBELLO SACCO, Laetitia LONGUET, Romain STECOLI, Dominique VANDENDRIESSCHE ainsi que l'ensemble de ses membres pour leurs contributions durant ses six années.

Nous souhaitons à Toutes et à Tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

En avant Leers

Notre travail a payé...

Nous voilà arrivés presque à la fin de notre mandat municipal 2014-2020. Nous avons eu des défaites mais surtout des victoires.

Il en est une qui s'appelle l'union d'équipe. Depuis pratiquement maintenant 4 ans, les 5 élus de 3 groupes minoritaires *L'avenir de Leers*, *En avant Leers* et *Cap Leers* ont réussi à travailler ensemble. Les égos de chacun ont été rangés. L'expérience citoyenne de chacun mais aussi nos différences ont permis d'amener une richesse dans les débats ou projets proposés. Des réponses intelligentes et progressistes ont su être apportées à des besoins ou des problèmes quotidiens à Leers.

Nos 3 groupes travaillent chaque jour dans un esprit collectif. L'intérêt personnel est banni de nos pensées. Notre leit-motiv : l'intérêt public pour un mieux-être à Leers.

Nous sommes fiers du travail constructif mené au sein des différentes instances municipales.

À l'inverse de la municipalité en place, nous avons su communiquer, vous rencontrer, vous écouter, comprendre vos besoins de vie locale dans un monde qui va de plus en plus vite.

Nous espérons avoir pu, avec le peu de moyens dont disposent les minorités, apporter des réponses concrètes.

Vous nous avez fait confiance, vous citoyennes et citoyens leersois pendant les 6 ans de mandature. Vous qui rêvez de plus de démocratie participative, de citoyenneté, de sécurité et d'un meilleur environnement, vous qui représentez la vie associative, culturelle, caritative ou commerçante, vous citoyens qui vivez simplement à Leers, nos trois groupes réunis sous la bannière de « Bien Vivre à leers » vous disent MERCI !

Nous espérons votre confiance et votre soutien. N'hésitez pas à nous transmettre vos idées ou vos remarques par le biais des réseaux sociaux, des questionnaires « bilan » ou en nous appelant tout simplement. Nous sommes là pour vous !

En attendant, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année en famille et tous nos meilleurs vœux pour 2020 !

Jean-Philippe ANDRIÈS
98, rue Victor Hugo 59115 LEERS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr www.glamleers.com

Johan TCHALABI - René DOUNIAUX
Tél. : 06 88 82 38 54
johan@vivrealleers.fr

André NOWAK
Conseiller municipal démocrate et citoyen
Tél. : 06 11 18 14 42
f en avant leers
enavantleers@free.fr

CAPLEERS

Capleers souhaite remercier Catherine Boone pour ses 25 ans de services bénévoles en tant que conseillère municipale à la disposition des Leersois. Elle a à son actif de belles réalisations comme la création du conseil municipal des jeunes, sa combativité pour les activités culturelles municipales leersois (Ecole de musique, orchestre, etc.), ou encore les nombreux accompagnements des leersois dans leurs démarches personnelles ou professionnelles.

Capleers, travaille depuis mars 2014 avec les groupes En avant Leers et l'Avenir de Leers au sein du collectif «Bien Vivre à Leers». Il ne suffit pas de décréter l'union mais de la faire avec et pour TOUTES les leersois et TOUS les leersois qui la souhaitent.

Sur les derniers mandats, nous nous sommes engagés, avec le peu de moyens dont disposent les minorités, à ce que l'environnement, le développement durable, la proximité (commerces, sécurités, animations) et la citoyenneté soient au centre des décisions de la municipalité.

En vain, le manque d'envie et de conviction ainsi que le manque criant de travail en général de l'équipe majoritaire ont fait de ce mandat, un coup d'épée dans l'eau.

Vous nous direz «et le cœur de ville ?», un chantier attendu depuis 18 ans (et quelques dizaines de tonnes de cailloux). Malgré cette longue attente, aucune concertation des habitants du quartier (suppressions des accès véhicules à leur propriété !), sans développement durable (pas de chantier qualité environnement, peu d'arbres, très peu d'espaces verts), une coûteuse gare routière... avec de moins en moins de bus (plan transport voté par la majorité leersoise à la MEL).

POUR NOUS, L'ÉCOUTE RESTE ET RESTERA NOTRE PRINCIPALE SOURCE D'INSPIRATION.

Nous remercions donc les électeurs des 3 groupes pour leur confiance et nous remercions aussi les encouragements que nous recevons chaque jour pour notre action.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2020 !

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealcers.fr

Unis pour Leers

À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Mathieu JOHNSTON
unispourleers@gmail.com
Tél. : 06 15 41 04 94
www.unispourleers.blogspot.com

Naissances, mariages et décès

Septembre 2019

Ils ont souri à la vie

Liam Maniez, le lundi 9
Arthur Deligny-Beauval, le vendredi 13
Louison Frère, le mercredi 18

Ils nous ont quittés

Jean-Pierre Wallyn, le vendredi 6
Denise De Keyser veuve Voreux, le vendredi 13
Katy Ready épouse Vancauwenberghe, le mercredi 18
Mauricette Gotelaere veuve Verstraeten, le samedi 28
Edmonde Girodon, le lundi 30

Octobre 2019

Ils ont souri à la vie

Mathéo Froment, le mardi 1^{er}
Gabriel Lamblain, le dimanche 6
Marcel Dierkens, le lundi 7
Ashad Kabrane, le samedi 26

Ils se sont unis

Jacky Jouen et Dominique Vaneste, le samedi 5

Ils nous ont quittés

Jeannine Leclercq veuve Anselmet, le vendredi 11
Madeleine Hayam veuve Leroux, le mercredi 16
Arezki Haddadi, le vendredi 18
Philippe Guilbert, le jeudi 24
Germaine Dumazy veuve Berger, le lundi 28
Mariette Vandereecken veuve Vercruyssa, le jeudi 31

Novembre 2019

Ils ont souri à la vie

Baptiste Liétar, le samedi 2
Léo Martin-Hallo, le mardi 5

Ils nous ont quittés

Maryvonne Pasquet, le vendredi 1^{er}
Micheline Blomme épouse Dubrulle, le samedi 2
Nelly Dubois veuve Devlaeminck, le jeudi 7
Patrick Sorolla-Sorribes, le dimanche 10
Fernand Leduc, le jeudi 14
Jeannine Wilfert-Deschamps, le samedi 16
Victor Lagorio, le dimanche 17
Jean Douterlungne, le lundi 18
Pierre Deron, le dimanche 24
Danielle Lorthios, le dimanche 24

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Jean-Philippe Andriès
et le Conseil Municipal
vous présentent leurs

Meilleurs

Vœux

2020



Ville de Leers